

Bulletin Municipal

Dingy Saint-Clair



HIVER 2019-2020

Un village entre Fier et Parmelan



4 VOTRE COMMUNE

8 COMMUNE DURABLE

15 DYNAMIQUE
LOCALE

5 JEUNESSE

12 PATRIMOINE

www.dingystclair.fr



Le mot du maire



DINGY-SAINT-CLAIR



Laurence Audette,
Maire de Dingy Saint-Clair
Vice-présidente des maires
ruraux de Haute-Savoie

Chèr(e) habitant(e) et ami(e)
de Dingy Saint-Clair,

Dans quelques mois vous élirez la prochaine équipe
municipale qui sera à même de gérer notre belle
commune de Dingy-Saint-Clair.

Permettez-moi ici de remercier celles et ceux qui
se sont engagés pour vous et le village il y a 5 ans.

“Ensemble on va plus loin”

Sans conteste nous avons vécu une histoire
formidable avec les adjoints, la municipalité et les
conseillers municipaux qui se sont investis !

Sans eux rien n'aurait été possible. Avec plus de 1600 rendez-vous avec
la population et les différents acteurs du village, de nombreuses commissions et
une cinquantaine de conseils municipaux, je tiens à louer leur présence chaque
semaine et leur implication, volonté d'avancer, ouverture pour traiter les (nombreux)
sujets qu'une mairie est amenée à gérer.

Les élus du conseil municipal, les membres extra-municipaux des commissions
et du centre communal d'action sociale, tous bénévoles, ont permis d'apporter
leur aide, leurs questionnements, propositions et réponses, pour permettre
les réalisations de ce mandat pas comme les autres.

PERMANENCE DES ÉLUS

Chaque semaine les élus vous
reçoivent en mairie sur rendez-vous.

Lundi et Mardi
suivi travaux et chantiers,
acteurs externes

Lundi et Jeudi
rdv et commission d'urbanisme

Mardi, Mercredi, Jeudi et Samedi
Jeunesse, CMJ, CCAS

Lundi et Mardi
CCVT



Rarement un mandat aura été aussi complexe, avec le transfert des compétences voulues par l'état, les nouvelles organisations intercommunales, les projets volontaristes au niveau communal, les réformes nombreuses et les enjeux accrus de sécurité, accessibilité, personnel, cohérence éducative et citoyenne, enjeux environnementaux et financiers...

Toute action ou accomplissement est avant tout une histoire d'hommes et de femmes, d'humain.

Nous avons eu la chance de travailler avec des entreprises, des collectivités, des agents qui ont construit une vraie dynamique de service public, engagés eux aussi pour vous apporter un service de proximité de qualité.

Dans une époque où les modes de travail changent, les missions et moyens évoluent, les interactions se remodelent continuellement, je tiens à féliciter les agents communaux pour leur implication. Je suis heureuse qu'ils nous aient si bien accompagnés dans la force de conviction qu'il y a toujours une solution !

C'est grâce à tous que, malgré la baisse des dotations bien connues et l'accroissement des charges portant sur les mairies, chacun et chacune a œuvré pour apporter sa touche aux projets, services, animations par votre commune sans que ne soient augmentés les impôts pour leur part communale.

Il ne serait pas possible de terminer ces remerciements sans citer nos partenaires (État, Région, Département, CCVT, SYANE, Europe), qui ont si fortement soutenu financièrement la commune sur les projets que nous leur avons présentés.

Grâce à ces subventions, notre commune a pu mener des investissements structurants sans grever l'avenir, avec l'usage d'emprunts mesurés après plusieurs années de désendettement et d'économies de fonctionnement, en gardant de la capacité d'autofinancement comme l'a confirmé la trésorerie, acteur indépendant.

L'investissement pour votre commune n'est pas que de l'ordre des collectivités et entreprises. Beaucoup de Dingiens et Dingiennes sont engagés au quotidien ou ponctuellement.

Je salue les associations qui sont un véritable vivier de cette vie collective ainsi que les écoles, les acteurs de la santé et de l'aide à la personne, et tous ceux qui se reconnaîtront, ceux et celles qui ont participé et participent chaque jour à faire de Dingy ce lieu unique, bien au-delà du cadre de vie magnifique dans lequel nous vivons.

À bientôt sur les routes de Dingy-Saint-Clair, elles mènent toutes au même endroit : l'âme de ses villageois.

*Bien Amicalement
Laurence Audette*



Votre commune

Services publics et relations usagers



COMMISSIONS FINANCES, RH ET GESTION

Le Maire, Laurence Audette

Les Adjoints, David Bosson (urbanisme et réseaux), Catherine Margueret (jeunesse, animations), Jacques Huet (travaux, bâtiments)

Les Conseillers Délégués, Isabelle Simon (finances) et Bruno Dumeignil (forêt et environnement)

RECENSEMENT & ENQUÊTE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le recensement est une obligation citoyenne. Outre son intérêt initial dans le domaine des **statistiques**, il présente un intérêt financier. En effet, **c'est sur la base du nombre d'habitant légal qu'est calculé le montant de la dotation globale d'équipements donné par l'Etat aux communes.**

RECENSEMENT : DE NOMBREUX USAGES

Le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en France et la connaissance de leurs principales caractéristiques : sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement, modes de transport, déplacements quotidiens. Les données individuelles ne sont pas communiquées en mairie et les informations recueillies permettent le calcul de statistiques qui intéressent les collectivités territoriales, les services de l'État mais aussi les entreprises, sociologues, urbanistes,...

Elles sont une aide pour définir :

- Au niveau national les politiques sociales et les infrastructures à mettre en place ;
- Au niveau local les politiques urbaines, de transport, de logement, d'équipements culturels et sportifs, les infrastructures scolaires et la mise en place de structures d'accueil pour les jeunes enfants et les personnes âgées.

La démarche de recensement est donc essentielle pour votre commune, elle se fait soit en ligne à l'aide des identifiants que les agents recenseurs vous remettent, soit sur formulaire papier pour les personnes qui n'ont pas d'accès internet.



FÉLICITATIONS

PLUS DE 30 ANS AU SERVICE DES DINGIENS !

C'est à l'occasion des vœux 2020 que Mme Le Maire a félicité Jocelyne Quétant (entrée en décembre 1988) et Chantal Charvet (entrée en septembre 1989) pour plus de 30 années de service au sein de la commune.

Après avoir présenté l'historique de chacune, elle a mis en valeur « leur engagement, leur dévouement au service des enfants du village pendant toutes ces années » ainsi que « leur investissement exemplaire, travaillant en discrétion et pour autant toujours efficaces, dans la bonne humeur ».

ENQUÊTE CRÛCHE ET PETITE ENFANCE

VOS BESOINS EN GARDE D'ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

L'association ACEPP74 portera l'étude des besoins pour la petite enfance durant le premier semestre 2020. Leur engagement et présence en Haute Savoie, surtout leur volonté d'impliquer les parents dans la définition du service approprié a séduit la Collectivité par rapport à d'autres approches. **MERCI DE VOTRE CONTRIBUTION**

HOMMAGE



FRANÇOIS GALLAY

Notre Doyen, une figure de Dingy, nous a quitté ce mois de décembre. Nous nous souviendrons de son humour et de sa joie de vivre. On aimait le croiser à la déchèterie où il a travaillé de nombreuses années.



Jeunesse

Vie quotidienne et services aux habitants

COMMISSION JEUNESSE

Le Maire et Catherine Margueret, adjointe

Alexane Brunet,
Hélène Charvet-Quémin,
Bénédictte Chipier, Isabelle Simon,
conseillères



JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Merci aux acteurs qui agissent pour notre sécurité au quotidien et l'aide aux personnes (gendarmerie, pompiers, professions de santé)

Pour donner l'envie d'agir aux jeunes du village, des actions avec les pompiers à l'espace ados ont lieu.

JEUNESSE ACTIVE



Parc vélo



Abribus



CMJ

Projets réalisés

Les enfants du CMJ ont proposé dans leurs projets citoyens un **abribus** pour les collégiens et lycéens ainsi que des **parcs à vélo**. L'abribus a été installé au centre du village et 4 parcs à vélo sont maintenant utilisables au stade de foot, city parc, salle des fêtes et centre village.

Projet en cours, projet solidaire

Les enfants du CMJ ont eu l'honneur de rencontrer, **M. Diayambo, Directeur d'une école au Burkina Faso, et ceci dans le cadre du Jumelage de Dingy-Saint-Clair et La Clusaz avec la ville de Pama et ses villages.**

M. Diayambo leur a expliqué comment fonctionne le village, les priorités et les besoins des habitants ; la santé, l'élevage, l'agriculture, l'éducation.

Il raconte également la période difficile vécue pour permettre aux enfants de passer leurs examens, alors que les villages et écoles sont fermés pour cause de terrorisme.

Les enfants du CMJ posent des questions sur l'organisation de la journée scolaire, la cantine, le nombre d'élèves par classe et les conditions d'enseignement ; sur les difficultés rencontrées au quotidien dans leur vie, leur mode de vie, leur vulnérabilité.

Comment peut-on aider ces enfants, de quoi ont-ils besoin ?

Ces informations et questions feront l'objet d'un exposé préparé par les enfants du CMJ et présenté à leurs camarades d'école et aux citoyens.

ESPACE ADO : UN AN DÉJÀ !

Ouvert depuis plus d'un an, l'espace ado accueille les jeunes du CM2 à la 3^{ème} et au-delà s'ils le souhaitent.

Un lieu de parole et d'échange

Les jeunes commencent par un **QUOI DE NEUF ?**

Assis tous ensemble au « coin fauteuils », les ados qui le souhaitent prennent la parole.

Ils racontent alors un événement, une actualité qui les ont marqués, un conflit au collège, leur humeur etc.

Au-delà d'apprendre à s'écouter, ce moment riche en partage permet de réguler certaines situations, de conseiller, de débattre, de féliciter ou simplement d'écouter.

LE SAVIEZ-VOUS ?

UN LIEU DE RASSEMBLEMENT

L'espace ado c'est aussi un lieu où les jeunes peuvent se confier dans un climat de confiance et recevoir une écoute ou des conseils de la part du professionnel qui les encadre. Ils peuvent venir y construire tout projet qui leur tiendrait à cœur.



RESTAURATION SCOLAIRE

DE L'ÉCOLOGIE DANS NOS ASSIETTES !

Des repas fait-maison, des produits bio et locaux et un menu végétarien par semaine, à Dingy le bien manger est une habitude que l'on aime conserver.

Nos produits locaux / Saveur des Aravis

Comme chaque année au mois de novembre, les enfants ont eu la chance de déguster un menu uniquement constitué de produits issus des agriculteurs locaux. Des bénévoles de l'association étaient présents pour leur faire découvrir notre terroir.



1 MENU VÉGÉTARIEN PAR SEMAINE

Depuis le 1^{er} novembre 2019, conformément à la loi EGalim, toute la restauration scolaire - de la maternelle au lycée - doit proposer au moins un menu végétarien par semaine. Il s'agit d'un menu unique à base de protéines végétales pouvant également comporter des œufs ou des produits laitiers. A Dingy-Saint-Clair, les enfants se sont très bien adaptés à cette nouvelle mesure. Personne ne s'est plaint de l'absence de viande ; d'ailleurs la plupart des enfants ne se sont aperçus de rien jugeant les nouvelles propositions toujours aussi savoureuses.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une fois par semaine, les enfants fréquentant la garderie du matin écrivent un menu avec leur animatrice. Celui-ci est ensuite respecté et confectionné par les cuisiniers de la cantine.

Menu végétarien

Salade d'endives
aux noix et aux pommes

Ravioles au fromage
et aux courgettes

Salade de fruits
ananas/banane
et petits gâteaux

Menu élaboré par les enfants,
et respecté par les cuisiniers.



APED LE RETOUR DES PARENTS À LA CANTOCH

Pour financer le voyage scolaire des enfants de l'école élémentaire, l'APED a proposé une soirée à la cantine mise à disposition par la mairie.

Les cuisiniers ont joué le jeu en proposant aux parents de venir manger dans les mêmes conditions que leurs enfants. Une aventure originale qui a permis aux parents de se retrouver et de vivre le quotidien de leurs enfants à la cantine.

Au programme : Visite des cuisines, explication du fonctionnement, des normes, des modes de livraisons etc.

BRAVO et MERCI
pour ce moment sympathique.

ACCUEIL DE LOISIRS

... ON APPREND
LA LANGUE
DES SIGNES avec
une professionnelle



... ON PEINT
... ON DÉCORE



... ON INVITE LES SÉNIORS
DU VILLAGE à jouer
aux jeux de société
avec les enfants



... ON PRÉPARE NOËL

À TIKOULI

MATIN...
SOIR...
PENDANT LES VACANCES...
LES MERCREDIS...



... ON SE BALADE
... ON JOUE



... ON SE DÉGUISE
... ON SE MAQUILLE



... ET ON FAIT LES CLOWNS !!



AMÉNAGEMENTS

ZA GLANDON : UN ESPACE OPTIMISÉ ET COHÉRENT, MOTEUR POUR UNE ALIMENTATION BIO ET LOCALE

Le permis d'aménager de la ZA de Glandon a été octroyé. A l'arrière de l'entreprise Feralp, la vente des terrains suit son cours. Suite aux nombreux intérêts manifestés, vous trouverez le permis d'aménager devenu public depuis son autorisation.

Il reste encore quelques places pour la location de locaux (en entrée de zone, à côté du Biocoop, soit un peu plus de 200 m² au RDC et 200 m² à l'étage (plusieurs bureaux avec un espace commun partagé) pour des professions administratives ou professionnels de santé/bien-être. Le permis de ce futur bâtiment est en cours d'instruction.

Si vous êtes intéressés ou si vous souhaitez plus de renseignements, merci de vous faire connaître en mairie, nous vous mettrons en contact avec le propriétaire.

L'espace en entrée de village doit accueillir Biocoop, boulangerie, groupement d'artisans locaux (maçon, BTP/paysagiste/charpentier) et espace locatif.



L'entreprise de géothermie présente pour l'étude de sol du bâtiment jeunesse lors du test réalisé à 200 mètres de profondeur.

BÂTIMENT JEUNESSE ET GÉOTHERMIE

Au moment où nous écrivons ces lignes, les consultations pour 17 lots ont été lancées afin de permettre la construction du Bâtiment Jeunesse tel que présenté dans les numéros précédents. Nous avons eu des réponses sur l'ensemble des lots hormis le lot serrurerie non bloquant pour le démarrage chantier. Celui-ci est relancé, avis aux intéressés (plateforme mp74.fr).

Important : Lors des travaux, le sentier des écoliers sera fermé à la circulation piétonne, les parents et enfants sont invités à utiliser le trottoir refait, dont les lampadaires ont été changés, le long de la route de la Blonnière. Un balisage sera mis en place par les entreprises.





Nous sommes reconnaissants à la commission pilotée par Jacques Huet, aux agents départementaux, aux entreprises et prestataires, au maître d'œuvre Infraroute pour leur investissement chaque semaine sur les travaux ces deux dernières années. Ils étaient accompagnés par Danièle Duperrier, Alexandre Lagrange et les entreprises locales qui œuvrent régulièrement à l'entretien pour notre sécurité à tous.

COMPORTEMENTS CITOYENS

LE CO-VOITURAGE PLÉBISCITÉ PAR LES MAIRES RURAUX

Lors de la réunion annuelle des Maires ruraux, notre commune avec le prestataire retenu a fait part de l'expérience acquise sur les besoins exprimés par nos populations rurales, à savoir la possibilité de covoiturer en créant des communautés et des groupes avec des envies ou directions communes (par exemple place du village/marché de Thônes ou Collège...), avec un contrôle en amont des covoitureurs et covoiturés afin de permettre le transport de mineurs (autorisés par les parents). Plusieurs communes se sont dites intéressées par cette dynamique, poussées par des habitants de plus en plus sensibles à agir collectivement et individuellement.

À DINGY, ON PREND LE TEMPS !

L'ensemble de la commune (voies communales, route départementale RD 2016 et chemins ruraux) située à l'est du Pont de Digny-Saint-Clair passe à vitesse réduite soit à 30 km/heure. Par exception, deux portions de route passent à 50 km/heure (au lieu de 80KM/h) à savoir :

- 01** Entre le panneau de sortie d'agglomération « chez Collet » et l'entrée du village, côté stade de foot « Digny-Saint-Clair ».
- 02** Sur une portion de la route de la Blonnière : entre le n° 1120 route de la Blonnière et l'embranchement du chemin des Blonnettes.

Conformément à ce qui avait été prévu en réunion publique et à la demande des parents lors des Conseils d'Ecole, pour la sécurité de tous, les contrôles de gendarmerie sont renforcés sur la place et sur nos routes.

Ensemble, prenons le temps de préférer la vie, ralentissons.

L'occasion de réduire notre vitesse aura un impact sur notre pollution routière et peut être également que le vélo et la marche sauront revenir à l'honneur.





MIEUX GÉRER AUJOURD'HUI ET DEMAIN

DINGY-SAINT-CLAIR AGIT AVEC « O DES ARAVIS »



Suite aux délibérations du conseil municipal du 17 octobre 2019 et du 20 novembre 2019, les réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif de la commune de Digny-Saint-clair sont mis en concession à la société publique locale (SPL) « O des Aravis » à compter du 1^{er} janvier 2020.

L'objet est d'assurer une gestion des réseaux et services toujours améliorée dans un contexte de professionnalisation lié aux enjeux techniques, administratifs, financiers et environnementaux.

La SPL « O des Aravis » est une structure juridique entièrement dirigée par des élus locaux, à laquelle nous participons dorénavant.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, « O des Aravis » s'est agrandie et s'occupe des réseaux en eau potable et en assainissement collectif des communes de Grand Bornand, la Clusaz, Manigod, Saint Jean de Sixt, les Villards-sur-Thônes, Les Clefs et Digny-Saint-Clair. Ces différentes communes sont membres de la société et prennent part au comité de surveillance et de suivi en étant directement représentées au conseil d'administration.

La mise en concession des réseaux permet à ce que la commune demeure responsable de la compétence « eau-assainissement » et détermine le cadre d'actions en coordination avec les autres collectivités.

Au cours du mandat actuel, la compétence « eau-assainissement » devait être transférée à la communauté de communes des vallées de Thônes (CCVT) comme le permettait la loi nationale. Suite à la minorité de blocage exercée par d'autres communes de la CCVT, ce transfert est reporté : il ne sera obligatoire de par la loi qu'à l'horizon 2026.

Digny-Saint-Clair a fait le choix à l'unanimité d'anticiper les évolutions et de se structurer convenablement en travaillant avec ses partenaires de demain avant le transfert de compétences. « O des Aravis » continuera le plan d'actions établi par le Conseil Municipal. Il a été mené à bien sur les 4 dernières années. Il reste un **agenda des travaux précis à réaliser sur les six prochaines années.**

« O des Aravis » assurera la maintenance des réseaux, le relevé des compteurs, la facturation et la relation administrés. Le prix de l'eau est inchangé.

« O des Aravis » a mis en place un service qui répond 7 jours sur 7, 24h sur 24, aux attentes des administrés, notamment l'intervention en cas de fuite : 04 50 10 10 70.

Si l'assainissement collectif est géré dorénavant par « O des Aravis », l'assainissement individuel reste le domaine du syndicat commun aux trois communes d'Alex/Digny-Saint-Clair/La Balme-de-Thuy » (SIABD) et ne fait pas partie de cette mise en concession.

Une information plus complète est distribuée aux personnes concernées par voie postale.





UNE SOLUTION POUR CHACUN(E)

ATELIER ZÉRO DÉCHET

Dans la continuité de ses démarches citoyennes et écologiques, la commune a mis en place des ateliers zéro déchet.

Ouverts à tous les habitants, ces ateliers sont menés par un professionnel, ils visent à donner des astuces aux familles pour réduire leur production de déchets.

Le premier atelier a eu lieu le samedi 14 décembre sur le thème des produits d'entretien et pour échanger sur les astuces de l'assistance. Les participants ont pu échanger sur leur pratique puis fabriquer des produits moins polluants et générant moins l'usage de plastiques...

Vous pouvez faire part de vos idées pour d'autres ateliers à administration@dingystclair.fr

RECETTE DE LESSIVE « MAISON »

- 1 verre de savon noir
- + verre de bicarbonate de soude
- + verre de cristaux de soude
- + 3 verres d'eau
- + 10 gouttes d'huile essentielle de pamplemousse

Faire chauffer l'eau. Ajoutez le savon et mélangez jusqu'à ce que le mélange soit homogène.

Ajoutez ensuite le bicarbonate, mélanger et rajouter les cristaux de soude tout en continuant de mélanger.

Ajoutez enfin l'huile essentielle et, une fois que tout est bien mélangé, transvaser vers le contenant prévu pour la lessive.

UNE SUBVENTION POUR VOS TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE, LE SAVIEZ-VOUS ?



Vous envisagez de réaliser des travaux dans votre habitation, un logement que vous louez ou allez louer ; ces travaux concernent :

- La performance énergétique (isolation, fenêtres, chauffage, ...)
- L'adaptation à la perte de mobilité (remplacement de la baignoire par un bac à douche, monte escaliers, ...)
- La mise aux normes de votre installation d'assainissement autonome
- La mise aux normes d'un logement très vétuste

Le cabinet URBANIS, prestataire de la CCVT pour animer l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), est mis gratuitement à votre disposition par la CCVT pour : réaliser une visite sur place, vous conseiller sur votre projet, les meilleurs travaux à réaliser, calculer les subventions auxquelles vous pouvez prétendre*, réaliser les démarches administratives pour l'obtention de ces subventions ?

Alors n'hésitez plus, et contactez le cabinet URBANIS au 04 79 33 21 26, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf vendredi après-midi), ou par mail chambery@urbanis.fr

*subventions soumises à conditions de revenus pour les propriétaires occupants, et d'encadrement des loyers pour les propriétaires bailleurs





Patrimoine

Vie rurale, patrimoine architectural et environnemental

COMMISSION PATRIMOINE

**Le Maire
et Bruno Dumegnil,**
conseiller délégué

Catherine Margueret, adjointe
**Hélène Charvet-Quemin,
Hubert Jouvenod,
Christelle Quétant,** conseillers



HISTOIRE & MÉMOIRE

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE ET OUVERTURE DU SENTIER CAPITAINE ANJOT

Cette cérémonie, en hommage aux Morts pour la France et en faveur de la Paix dans le monde, a réuni de nombreux habitants, élus et personnalités autour du monument.

La présence du colonel Yvan Morel (petit fils de Tom Morel), chef de corps du 27^{ème} BCA, de sa compagnie et de la fanfare a donné à cette cérémonie une valeur supplémentaire de respect.

Les enfants toujours présents lors des cérémonies avec le Conseil Municipal des Jeunes et leurs enseignants, nous ont fait espérer, parce qu'ils sont les adultes de demain et que leur chant citoyen pour la Paix nous rapproche.

Ce fut l'occasion aussi d'ouvrir le sentier du Capitaine Anjot avec les trois stèles commémoratives sur la bataille des Glières en 1944. Ce sentier part du village, passe par la montagne du Lachat et le hameau des Tappes.

Bernard CADOUX



BERNARD CADOUX

Maître de cérémonie,
Bernard a passé le flambeau.
Merci pour son investissement et son
engagement depuis toutes ces années.



Henri CLAVEL

Doyen, ancien combattant, Président de l'UMC, il était à nos côtés à toutes les cérémonies. Touchés par sa disparition, la Municipalité tient à rendre hommage à son engagement et à sa présence fidèle pour maintenir le souvenir.



DEPART

FIER

LANCEMENT DU PROJET PLAINE DU FIER, LES TRAVAUX ONT DÉBUTÉ !

Le nouveau projet de gestion et de préservation de la plaine du fier entre le département, les communes et la CCVT est lancé !

La CCVT et les vallées de Thônes sont actuellement en train d'aménager les portes d'entrée du sentier dont l'une se situe à Dingy-Saint-Clair.

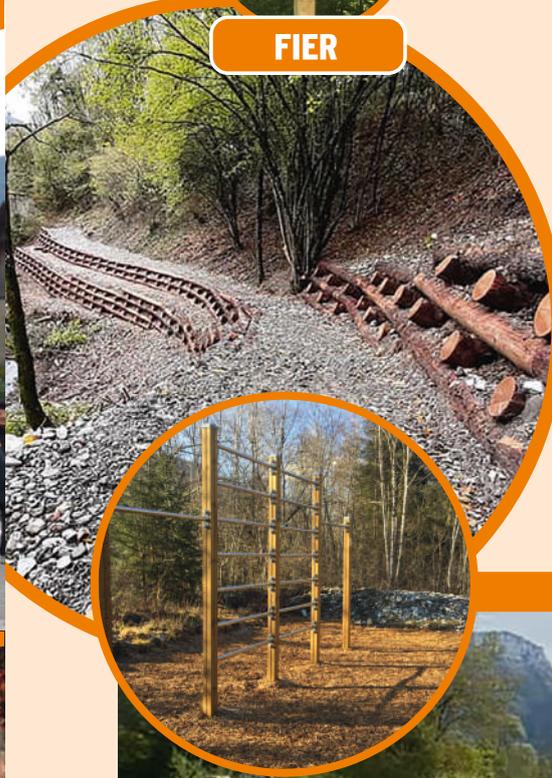
Ces portes seront dotées de parking et point d'information public.

Le sentier le long du fier se dessine peu à peu. Il veille à préserver le fonctionnement naturel de la rivière tout en permettant au public de le parcourir et de le découvrir en toute sécurité.

On peut déjà apercevoir quelques balises ainsi que des agrès du parcours de santé.

ARRIVEE

PARMELAN



A l'entrée du sentier, les infrastructures sportives financées par la commune de Dingy-Saint-Clair ont déjà été mises en place.

Le Département est en charge de la réalisation des sentiers.

L'aménagement des « portes d'entrées » terminera cet espace réalisé par la Communauté de Commune (tables de pique-nique, valorisation Espace Naturel Sensible).

Un projet financé par :



La fin des travaux de ce grand chantier d'aménagement est prévue en 2020 sur Dingy.

PIERRE ABEL BONNE RETRAITE

Il était l'agent ONF de la commune depuis 19 ans. À la retraite depuis novembre 2019, il va nous manquer ! Nul doute que nous le verrons dans la forêt de Dingy sur les sentiers auxquels il a largement contribué, notamment lors du projet « Plaine du Fier au Parmelan », aux côtés des randonneurs avec Bernard Rouffiac. Merci et A'rvi pâ !



De gauche à droite : Président de la CCVT, Conseillère Régionale du Patrimoine, Conseiller Municipal du Patrimoine, Le Maire, Colonel Yvan Morel, Conseiller Départemental



ALPAGE & SAVOIR-FAIRE

CONNAISSEZ-VOUS NOTRE ALPAGE À ABLON ?

Tout comme l'alpage du Pertuis, l'alpage d'Ablon, situé au plateau des Glières appartient en totalité à la commune de Dingy St Clair.

Surface totale de l'Alpage = 68 ha

L'alpage est loué par le GAEC la Roseraie (M. Pascal BARRUCAND) qui exploite cet alpage depuis de nombreuses années pour la fabrication de reblochon.

L'accès à ce site exceptionnel est interdit à tous véhicules motorisés sauf autorisations spéciales.

La commune, en tant que propriétaire, effectue régulièrement des travaux d'entretien du bâtiment. L'analyse des besoins a confirmé la nécessité d'améliorer la route d'accès à la ferme, de poser une barrière de type « passage canadien » pour assurer la protection du troupeau, de poser un renvoi-d'eau et d'élargir un virage.

L'amélioration de deux pistes existantes dans l'alpage pour permettre des travaux de défrichage est également en cours.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le site est également souvent sollicité par le 27^{ème} BCA pour faire des manœuvres et des exercices de tir. Ces manœuvres sont annoncées sur le site internet de la commune et par des panneaux sur place.





Dynamique locale

Actions et culture pour tous

LE CCAS (15 membres)

COMMISSION ANIMATION

Le Maire
et Catherine Margueret, adjointe
Bruno Dumegnil,
Hélène Charvet-Quemin,
Hubert Jouvenod,
Christelle Quétant, conseillers



CULTURE / CINÉMA

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

C'est maintenant une longue histoire... Effectivement c'est en 2011 sous l'impulsion de quelques membres du Centre Communal d'Action Social que se sont mises en place les séances de cinéma itinérant à Dingy. Ils ont eu une bonne intuition.

A l'époque, la salle des fêtes était équipée d'un simple écran sur pied. Le Centre Départemental de Promotion du Cinéma (CDPC), sous le couvert de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) intervenait avec un projecteur un peu bruyant avec de grosses bobines de film !

Aujourd'hui la salle des fêtes Michel Doche est équipée d'un grand écran fixe et déroulant de très bonne qualité, des stores permettent de faire le noir, et le projectionniste arrive avec un matériel encore lourd mais complètement informatisé.

La communication est aussi améliorée grâce à la pose d'un portique à l'entrée du village côté Annecy qui permet de mettre des banderoles et d'un panneau vitré dans lequel est posée la grande affiche. Des petites affiches sont également placardées dans les hameaux. Le panneau lumineux du stade et celui qui se trouve sur la place, le site internet de la commune viennent finaliser l'information pour tous.

En 8 années le CCAS a proposé **90 séances**. Ces séances qui ont eu plus ou moins de spectateurs suivant les films proposés ont fait au total **4765 entrées** avec une « palme d'or » pour le film « Intouchables » qui avait réuni 138 personnes. C'est aussi

10 séances pour les scolaires ce qui représente 778 entrées, sans oublier les séances qui ont été offertes par la mairie pour nos aînés, pour les enfants à Noël et les séances de plein air l'été !!

Toutes ces séances sont possibles grâce à la mobilisation de personnes, membres du conseil, membres du CCAS, mais aussi à des bénévoles fidèles qui depuis toutes ces années participent au choix des films, à l'installation de la salle, à la billetterie, à l'installation de la banderole, à l'affichage dans les hameaux, à la relation avec le CDPC, qu'elles en soient chaleureusement remerciées.

Et surtout **nous remercions les spectateurs**, ceux qui viennent pour voir un film choisi, ceux qui viennent à chaque fois pour se laisser surprendre, ceux qui viennent des villages voisins et les enfants qui sont toujours nombreux lors des séances adaptées.

Ces soirées sont aussi le lieu de la rencontre, du partage des nouvelles du village, il est toujours un peu difficile de faire assoir tout le monde en début de séance et de faire évacuer la salle à la fin de la séance... Ce qui nous réjouit !

Pour ceux qui ne sont jamais venus, osez la prochaine séance !

Retrouvez la programmation sur www.dingystclair.fr





CULTURE LECTURES & RENCONTRES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Une belle année pour la bibliothèque avec une fréquentation importante, des animations et des rencontres.

Travail avec les écoles et accueils de classes une fois par mois

- Le jeudi matin pour les classes élémentaires
- Le mardi matin pour les classes maternelles

Soutien de Savoie biblio : la bibliothèque participe à différents prix littéraires

- Prix Rosine Perrier (une sélection ancrée dans une terre)
- Prix Lettres frontière (la littérature par-delà la frontière suisse)
- Prix Alter ado pour les 11 - 15 ans
- Prix de la Vache qui lit pour les 8 - 12 ans
- Sélection de la Facim

Des tables thématiques. NOUVEAU !

- Le développement personnel
- Les documents concernant la vie locale et son histoire
- La mer (en prévision des classes scolaires du mois de juin)



APPEL AUX BÉNÉVOLES : OUVRIR LES MERCREDIS ?

Les bibliothécaires et la municipalité font appel à bénévoles pour renforcer l'équipe !

En particulier pour ouvrir une permanence les mercredis de 14h00 à 16h00.

Si vous êtes intéressé, venez seul(e) ou entre amis (es) et contacter :

Pauline MEYER au 04 50 02 19 03
periscolaire@dingystclair.fr

Des rencontres d'auteurs

- Carine Fernandez (prix Lettres frontière 2018)
- Catherine Rolland (sélection Rosine Perrier)
- Aminata Aïdara (sélection Facim)

Participation au mois du film documentaire

Le 30 novembre, en présence de Antoine Dubos le réalisateur et en partenariat avec Dingy Solidarité. Public nombreux, une centaine de personnes. Une belle soirée.

CULTURE POUR TOUS

Aide aux personnes en difficultés

Mise en place du service Daisyrable pour les personnes empêchées de lire en raison d'un handicap.

C'EST À LA BIBLIOTHÈQUE

Grainothèque

Semences à Partager

Prenez, déposez, librement les graines qui vous plaisent



RAPPEL

La bibliothèque est ouverte au public
les jeudis de 15h30 à 18h30 les samedis de 10h à 12h

Tarifs d'adhésion

Individuelle : 10 euros / Famille : 15 euros / Gratuite pour les enfants



RURALITÉ ACTIVE

À DINGY, ON ENTREPREND !

Fin 2019, des ateliers à destination des entrepreneurs du territoire ont été proposés par la CCVT. L'objectif ? Aider à la création d'entreprise en partenariat avec le Pôle Coworking.

Situé au centre de la station-village de La Clusaz, le Pôle-Coworking est un espace de travail et de service partagé. Ce site est ouvert à tous les acteurs qui recherchent de nouveaux modes de travail ou un espace d'échange, de services, de mise en réseau.

Nous avons été heureux d'accueillir en mairie un de ces groupes d'entrepreneurs. Le Maire, Vice-Présidente à l'Economie à la CCVT, a félicité les intervenants présents ; **Outdoor Sport Valley** qui œuvre à faire de Rhône Alpes le premier cluster européen du marché Outdoor, **France Active** agissant pour l'économie circulaire & solidaire et proposant des garanties de prêt, **Initiative Grand Anecy** impliqué sur l'accompagnement des créateurs d'entreprises et **Le Pôle Coworking**.

Parmi les entrepreneurs se trouvaient deux Dingiens et un Balmain.

ZING KITCHEN

Ils proposent « une cuisine saine, éco-responsable et des produits frais et de saison !

C'est un nouveau concept de livraison de plats asiatiques et orientaux, livrés le jour même en entreprise sur le Parc des Glaisins à Annecy. »

Les cuisines sont situées à Digny-Saint-Clair, puis les plats sont acheminés aux Glaisins où des livreurs prennent le relais à vélo !

Pour les Dingiens : commande possible sur internet, vous pouvez réceptionner les produits à l'ancienne fruitière (au carrefour route de Verbin) : www.zingkitchen.fr



ORIGAN

C'est nouveau à Digny ! retrouvez votre camion de pizza tous les jeudis soir au parking du stade.



AUBERGE DU MARMITTON

Valorisation des produits locaux au sein de l'espace « petite épicerie » : à venir découvrir.



TEMPS FORTS / ASSOCIATIONS



APED : UN BEL ESPRIT DE NOËL

De nombreux créateurs se sont réunis sous la grenette dimanche 15 février au marché de Noël de Dingy-Saint-Clair.

Les produits « fait-main » étaient à l'honneur, ils donnent une âme à ce marché de Noël, un côté authentique que l'on ne retrouve pas forcément partout, bravo !

Côté ambiance, malgré le froid, les visiteurs ont pu partager un moment chaleureux. Entre odeur de vin chaud et animations pour enfants, tous les ingrédients étaient rassemblés pour passer un bon moment.



RALLYE TEAM DINGY

Un rassemblement sous la Grenette qui s'est conclu par un repas réussi et complet. Après les divergences entre Dingiens sur la tenue ou non du rallye, c'est la préfecture qui a tranché n'empêchant pas l'association de réussir son objectif premier : se réunir dans la convivialité. Les fonds dégagés ont été versés à l'école pour le voyage annuel.



FOYER DU PARMELAN

La troupe de théâtre du Foyer, comme chaque année a rempli la salle et régala son public avec la pièce « Venise sous la neige ».



FOOTBALL CLUB DINGY

Plus que jamais les filles ont des supporters, hommes et femmes, venus les encourager !

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Le bulletin ne saurait être exhaustif sur l'ensemble des actions portées par les nombreuses associations du village. Nous lançons un appel pour votre participation à leurs côtés : n'hésitez pas à participer aux assemblées générales de début d'année, elles vous donnent l'occasion de mieux comprendre ce fonctionnement si réputé de Dingy-Saint-Clair : l'action bénévole et le lien indéniable qui existe entre ceux qui construisent des actions ensemble.

DINGY SOLIDARITÉ ACCUEIL

L'assemblée Générale était l'occasion de sortir des idées battues pour des solutions ensemble. **13 familles de Dingy sont « Etap »** : elles accueillent à tour de rôles des jeunes adultes scolarisés (mais sans domicile pendant les vacances et certains week-ends). Vous pouvez contacter l'association : Chantal au 06 11 14 09 83.



RANDONNEURS DU LACHAT

FÉLICITATIONS

Aux **randonneurs du Lachat** pour toutes leurs actions et pour **20 km de sentiers entretenus sur Dingy en 2019 ; parmi 37 km en moyenne parcourus et contrôlés sur la commune !**

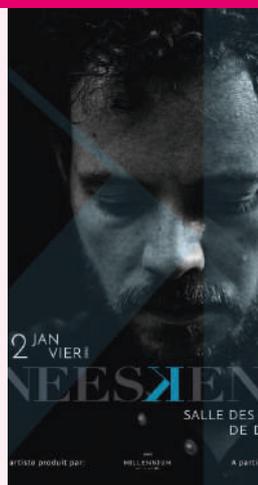


TEMPS FORTS NOS ÉTOILES !



JÉRÉMY CHARVET

Chanteur, il est aussi acteur prometteur. Il a fait ses premiers pas à l'école de théâtre de Dingy. On a pu l'apercevoir récemment en tant que protagoniste dans Camping paradisi.



NEESKENS

Chanteur reconnu, qui a fait la 1^{ère} partie de Zazie à l'Olympia.

Le 12 janvier, nous avons eu le plaisir de le recevoir à Dingy-Saint-Clair pour un concert qui a fait l'unanimité.



MIMI PAULIAC

"Monsieur Deparis", avec le journal de « la place du village » pour TV 8 Mont-Blanc était à nouveau auprès de la Mimi, notre doyenne, pour le jour de l'an. Pour l'occasion, la Mairie avait organisé une rencontre avec des belges qui ont fait le détour exprès pour lui rendre visite.

LES JEUNES SPORTIFS

KADITANE GOMIS

DE PÈRE EN FILS ? UN JEUNE DINGIEN AUX JEUX OLYMPIQUES JEUNESSE

Kaditane Gomis aura vécu une expérience enrichissante en free style, pour ce champion en devenir ! Son père a fait les Jeux Olympiques. Avec Deneriaz, cela fait 3 Dingiens ayant participé aux Jeux Olympiques.

Kaditane habite Dingy-Saint-Clair et fait partie du Club de la Clusaz. Athlète de ski acrobatique dans les catégories Slopestyle et Big Air, il participe aux Jeux Olympiques Jeunesse 2020.



HUGO DESGRIPPES

Il a rejoint l'équipe de France Jeunes/Junior en ski alpin pour la saison 2019/2020.



CAROLINE BARRIOL

Bravo pour la qualification au grand prix fédéral et au championnat de France cadette.



Nous vous souhaitons une très belle année 2020,
pimentée de bonheurs quotidiens,
et de belles rencontres avec les dingiens.

IL Y A
toujours
UNE
bonne raison
POUR ÊTRE
heureux

VIE DU VILLAGE

NAISSANCES

Bienvenue aux bébés !

- Timon FOURNIER, né le 21/07/2019
- Mahé SCATTOLIN, né le 23/07/2019
- Noa GUILLET, né le 03/10/2019
- Joshua THOMASSIN, né le 03/10/2019
- Ambre MASSON MENDY, née le 06/10/2019
- Arwen PIERRE, né le 06/10/2019
- Thiago PACLET, né le 06/11/2019
- Louisa LE BARILLEC, née le 09/11/2019
- Yaëlle LEBARILLEC, née le 09/11/2019
- Hugo GROSSER-BOURBANGE, né le 10/11/2019
- Dorian THOMAS, né le 08/01/2020

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Lundi : 8h30 à 11h30 / 14h à 16h30
Mardi : 8h30 à 11h30
Jeudi : 8h30 à 11h30 / 18h à 19h00

BIBLIOTHÈQUE

Jeudi : 15h30 à 18h
Samedi : 10h à 12h
Renseignements :
04 50 01 43 89

CCVT DÉCHETTERIE

Mercredi : 13h30 à 17h30
Samedi : 8h à 12h / 13h30 à 17h30
Renseignements CCVT :
04 50 32 17 35

O DES ARAVIS

Eau potable, Assainissement Collectif
Lundi au vendredi 10h-12h et 14h-16h
Contact 24h/24 et 7j/7 : 04 50 10 10 70
www.odesaravis.com

EN DEHORS DES HORAIRES DE VOTRE MAIRIE, SI VOUS RENCONTREZ UN PROBLÈME :

- Agent technique (si urgence WE & jours fériés) : 06 81 63 55 24
- 1^{er} Adjoint, David Bosson : 06 42 47 27 94
- 2^{ème} Adjoint, Catherine Margueret : 06 31 85 96 30
- 3^{ème} Adjoint, Jacques Huet : 06 21 67 83 86
- Mme le Maire : 06 42 49 33 47

NUMÉROS D'URGENCE

- Gendarmerie de Thônes : 04 50 02 00 24 • Police-secours : 17 • SAMU : 15 • Sapeurs-pompiers : 18 • Appel d'urgence européen : 112

MAIRIE DE DINGY SAINT-CLAIR

55 place de l'église - 74230 Dingy Saint-Clair • Tél : 04 50 02 06 27 • Mail : accueil@dingystclair.fr • Site : www.dingystclair.fr

www.dingystclair.fr

